

LOI PRÉVENTION(!) DE LA DÉLINQUANCE

Le projet de loi relatif à la "prévention" de la délinquance a été examiné par le sénat en deuxième lecture, les amendements votés et les modifications introduites aggravent le caractère répressif, sécuritaire et liberticide du texte l'éloignant toujours plus de la "prévention" dont il prétend traiter.

Il sera examiné par l'assemblée nationale en deuxième lecture dans la semaine du 22 au 26 janvier

quelques exemples édifiants:

- les nouvelles compétences du maire: information sans délai (avant que la justice soit saisie) par la police ou la gendarmerie des infractions causant un trouble à l'ordre public sur le territoire de sa commune, des classements sans suite et des jugements définitifs,
- Lorsqu'un accompagnement parental est mis en place, le maire sollicite l'avis du président du conseil général. Il en informe l'inspecteur d'académie, le chef d'établissement d'enseignement, le directeur de l'organisme débiteur des prestations familiales et le préfet.
- les articles consacrés à la psychiatrie adulte et aux hospitalisations d'office(décision du maire sur avis médical) qui devaient être retirés sont maintenus.
- de nouveaux délits ont été créés, renforçant l'aspect répressif de la loi
- l'expulsion des gens du voyage facilitée,

N'avalons pas n'importe quoi !!



Et le projet contient toujours :

- l'expulsion locative sur demande du syndic pour "troubles du voisinage"
- les sanctions disciplinaires scolaires transmises au maire
- les atteintes aux droits des salariés en matière de médecine du travail,
- la dénaturation de l'ordonnance de 45 concernant la justice des mineurs confondue à la justice des majeurs,
- la mise en place d'un "service volontaire citoyen de la police nationale",
- le contrôle de la scolarité, le développement des fichiers(casier municipal, casier scolaire, casier psychiatrique)

-la mise sous contrôle de populations présentées comme potentiellement dangereuses,

ce projet remet en cause les droits fondamentaux

LE COLLECTIF GIRONDIN VOUS INVITE A MANIFESTER VOTRE OPPOSITION ET A PARTAGER UNE SOUPE ANTIDÉLATION PLACE PEY-BERLAND MARDI 23 JANVIER A MIDI

- Collectif Départemental Unitaire de résistance à la délation,(antidelation33@free.fr) -
CGT, FSU, Solidaires 33, LDH, SUD Santé-Sociaux, SUD Collectivité Territoriale, CFDT Collectivité Territoriale, SNPES-PJJ, SNEPAP, SNUAS-FP, SNES, SNUIPP, Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France, Syndicat National des Psychologues, A.C.!, Etudiants en Travail Social, Collectif pour les Droits des Citoyens Face à l'Informatisation de l'Action Sociale), CSF, collectif Pas de 0 de conduite, ANAS33, CODEL, RESF33.....